

La santé mentale des adolescent.es placé.es en institution : leur perception et identification des freins et des ressources

Anouk Dekeuleneer M.Sc., PhD(c)¹, Zoé Bruneteaux¹, Carole Fantini-Hauwel PhD¹, Delphine Collin-Vézina PhD²
 Université Libre de Bruxelles ; ²Université McGill

Contexte

En Fédération Wallonie-Bruxelles, 3 061 jeunes sont actuellement placés dans des structures de l'Aide à la Jeunesse, leur milieu familial étant jugé non propice à leur bon développement [1]. La littérature scientifique souligne de manière importante la vulnérabilité accrue de la santé mentale chez ces jeunes [2][3]. Leur parcours est souvent marqué par des ruptures multiples et des expériences traumatiques significatives, telles que la maltraitance [4][5]. Par ailleurs, le placement en institution constitue généralement une mesure de dernier recours. Les recherches indiquent que les modalités de placement familial sont souvent associées à de meilleurs ajustements développementaux [6].

Objectifs

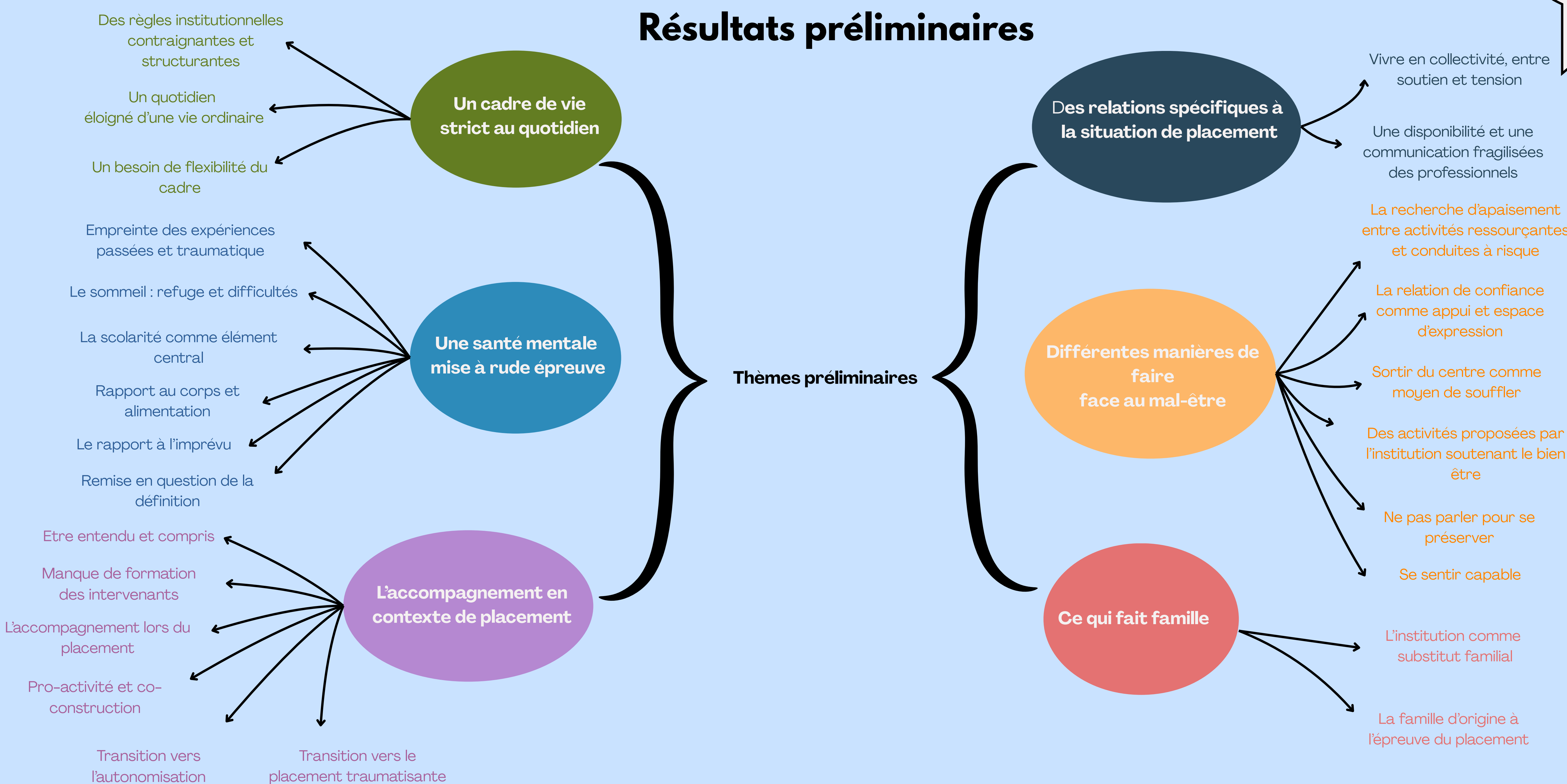
- Exploration de la perception qu'ont les adolescent.es placé.es en institution de leur santé mentale, ainsi que les freins et les ressources identifiés dans leur quotidien et dans le cadre de leur prise en charge.
- Etre à l'écoute de leur expérience pour améliorer leur prise en charge.

Méthodes

- Participants : adolescent.es (14-18ans) placé.es à visée moyen-long terme en institutions de l'Aide à la Jeunesse (Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Entretiens semi-directifs (n=27), retenus (n=25)
- Analyse thématique réflexive [7]

“Parce qu'il était temps que quelqu'un s'intéresse en fait”

Résultats préliminaires



Discussion et conclusion

- Besoin d'un accompagnement plus adapté à leurs besoins singuliers
- Une société et une prise en charge identifiées comme peu formées à leur situation
- Urgence à améliorer la transition vers le placement et après le placement
- La surcharge de travail des intervenants impactant la santé mentale des jeunes pris en charge
- Un besoin d'être écoutés, entendus et considérés clairement formulé.

Limites actuelles : résultats préliminaires ne tenant compte que d'une partie des entretiens

Références

- [1] Fédération Wallonie-Bruxelles, (2024). <https://statistiques.cfwb.be/aide-a-la-jeunesse/jeunes-en-difficulte-etou-en-danger/prises-en-charge/> [2] Li, D., Chng, G. S., & Chu, C. M. (2019). Comparing Long-Term Placement Outcomes of Residential and Family Foster Care: A Meta-Analysis. *Trauma, violence, & abuse*, 20(5), 653-664. <https://doi.org/10.1177/1524838017726427> [3] Even, M., & Sutter-Dallay, A. L. (2019). La santé mentale des enfants placés. *Une revue de la littérature*. *L'Encéphale*, 45(4), 340-34. <https://doi.org/10.1016/j.encep.2019.03.006> [4] Strijker, J., Knorth, E. J., & Knot-Dickscheit, J. (2008). Placement history of foster children: A study of placement history and outcomes in long-term family foster care. *Child Welfare*, 87(5), 107-124. <https://www.proquest.com/scholarly-journals/placement-history-foster-children-study-outcomes/docview/213807531/se-2> [5] Yampolskaya, S., Sharrock, P., Armstrong, M. I., Strozier, A., & Swanke, J. (2014). Profile of children placed in out-of-home care : Association with permanency outcomes. *Children and Youth Services Review*, 36, 195-200. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2013.11.018> [6] Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies (sur la base du rapport de la Troisième commission (A/64/434) –65E séance plénière–18 décembre 2009–64/142. (2010). *Journal du droit des jeunes*, 298(8), 43-48. <https://doi.org/10.3917/jdj.298.0043> [7] Braun & Clarke, 2021 (faut mettre normes apa du livre)